

**Note d'information
du Centre d'études
et de recherches
sur les
qualifications**



n° 22

25 octobre 1974

L'ÉVOLUTION DES QUALIFICATIONS DANS LE BATIMENT

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications a mis en œuvre au titre de son programme d'activité pour l'année 1974, une étude sur l'évolution des qualifications dans le Bâtiment (1).

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement des « études de branche » portant sur la chimie et la mécanique (2). Mais elle marque une évolution sensible de la démarche retenue.

Des études antérieures, elle emprunte l'orientation. Il s'agit de créer une information mieux adaptée à la prévision des besoins en formation par la mise à jour des facteurs déterminants de l'évolution des qualifications en longue période. Pour ce faire, l'analyse doit procéder d'observations empiriques et détaillées conduites dans l'entreprise, sur le lieu même où se définissent et s'organisent les tâches concourant à la réalisation d'un projet déterminé.

Cependant, l'orientation de l'étude est infléchie pour recentrer l'objectif principal sur l'examen des rapports unissant l'évolution des techniques et de l'emploi dans le bâtiment.

On se propose en effet de tester sur des secteurs d'activités hétérogènes, marqués par un processus d'industrialisation croissant et des mutations technologiques profondes, l'hypothèse d'un lien de cause à effet entre d'une part les techniques et les modes d'organisation des entreprises, et d'autre part la transformation des qualifications.

(1) Enregistrée sous le n° 03.73.10.53, elle fait l'objet de la fiche 06 du « fichier des études » du CEREP.

(2) Voir notes d'information du CEREP n° 5 : la connaissance des qualifications et des facteurs explicatifs de leur évolution : « les études de branche » chimie et mécanique, 25 avril 1972 ; et n° 19 : « les activités du CEREP en 1974 », 25 février 1974, p. 4 et 5.

L'attention des lecteurs de la note d'information n° 20 intitulée : « Comment est assuré le renouvellement de la profession de journaliste ? » est attirée sur le fait que les informations données à cette occasion ne constituaient que des résultats provisoires d'études.

Les conclusions définitives mises au point avec la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels font l'objet du dossier n° 9 de la collection publiée par la Documentation française.

I. — PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Dans le prolongement des « études de branche » chimie et mécanique, mais en marquant une évolution sensible de la démarche retenue,...

L'hypothèse d'un rôle déterminant des techniques relève d'une opinion couramment exprimée.

Elle est sous-jacente aux exigences formulées par les entreprises soucieuses, pour demeurer compétitives, de disposer d'une main-d'œuvre « adaptée » aux équipements en service ; elle a inspiré les tentatives de planification de main-d'œuvre fondées sur des prévisions technologiques.

Mais il s'agit d'une affirmation rarement démontrée. Dans une perspective d'amélioration des méthodes de prévision, la question reste posée de dégager des « lois d'association » régissant les rapports entre l'évolution des techniques et des qualifications.

... le CEREQ a été conduit à mener une étude expérimentale dans le secteur du bâtiment...

De là résulte pour le CEREQ la nécessité d'entreprendre une étude expérimentale (3) qui se donne pour objet la recherche d'une explication de la structuration des emplois dans les chantiers du bâtiment à la lumière des mutations technologiques qui surviennent dans ce secteur et la possibilité de la mise au point d'un instrument d'observation des qualifications dans une branche d'activité déterminée.

... ayant pour objet la recherche d'une explication de la structuration des tâches à la lumière des mutations technologiques qui affectent ce secteur.

Le champ d'investigation a été volontairement réduit. Il concerne les chantiers de gros-œuvre, et les chantiers de circulation de fluides (on entend par là les équipements permettant l'approvisionnement du bâtiment en eau, électricité, chauffage). Sont exclus : les travaux de génie civil et les autres corps d'état du bâtiment. La complexité de la profession considérée, moins bien connue que d'autres branches industrielles, explique ce choix limitatif qui conduit toutefois à examiner deux secteurs d'un poids important dans la branche, où se manifestent les modifications techniques les plus intenses.

L'étude est conduite par le département Innovation et Emploi du Centre. Elle est réalisée en collaboration avec la Direction du bâtiment, des travaux publics et de la conjoncture, du Ministère de l'Équipement, assistée du Bureau d'information et de prévision économique (BIPE). Elle bénéficie de l'aide technique du Groupement de la formation continue du bâtiment et des travaux publics (GFCBTP), et des experts de la profession qui prête son concours actif à travers ses fédérations nationales et régionales. Cinq échelons régionaux de l'emploi du Ministère du Travail sont étroitement associés à l'étude et à la réalisation de l'enquête sur le terrain.

II. — CONCEPTION DE L'ÉTUDE

La conception de l'étude procède de trois préoccupations : l'une concerne le mode de repérage des qualifications qui font l'objet de l'observation ; les deux autres ont trait aux facteurs déterminants des qualifications qu'il s'agit de mettre en évidence :

- la première conduit à appréhender les qualifications par le biais des tâches effectuées sur un chantier et donc rendre compte de la réalité de l'emploi ;
- la seconde exige que ces tâches soient pertinemment situées par rapport au processus technique de production, et appelle par conséquent une classification des techniques étroitement adaptée à la réalité pratique ;

(3) Voir note d'information du CEREQ n° 19, déjà citée p. 2.

- la troisième enfin amène à introduire un « doute systématique » dans l'appréciation du rôle moteur des techniques, dans le cas où celles-ci s'avèreraient insuffisantes à rendre compte, par elles-mêmes, de l'évolution des qualifications, et donc à rechercher d'autres facteurs d'explication dans l'organisation du chantier et la gestion du personnel.

Rendre compte de la réalité d'emploi :

L'étude entreprise cherche à rendre compte de la réalité de l'emploi...

Pour rendre compte de la réalité d'emploi, on a procédé par élimination. En effet, celle-ci n'est saisie ni à travers le repérage des structures d'emplois selon les articles d'une nomenclature ou les appellations conventionnelles, ni à travers des analyses de postes.

La première option conduisait à une représentation plus formelle que réelle du travail. Or le contenu d'emploi, objet de l'analyse, se transforme, tandis que les appellations conventionnelles restent relativement stables et que l'évolution économique et technique tend à établir de nouveaux clivages qui échappent aux descriptions données par les nomenclatures établies.

La seconde option se heurtait à un obstacle principalement lié à la nature des activités du secteur. Elle permettait de déboucher sur un recueil d'informations fines, mais exposait à la difficulté d'un tri judicieux entre les différentes dimensions du travail enregistrées. Surtout, elle était peu compatible avec une forte mobilité des individus et une instabilité caractérisée dans la répartition du travail sur les chantiers.

... Pour saisir cette réalité l'investigation a été située au niveau des tâches à réaliser, c'est-à-dire les interventions nécessaires pour assurer la production d'un ouvrage...

Pour éviter ces écueils, l'investigation a été située à un niveau intermédiaire entre l'analyse de structure d'emplois et l'analyse de poste. Ce niveau est représenté par les tâches à réaliser, c'est-à-dire les interventions nécessaires pour assurer la production d'un ouvrage.

Choisir une classification des techniques :

... ce qui conduit à adopter une classification des techniques utilisées...

Si le principe ainsi posé est simple, l'élaboration du système de représentation des tâches qu'il implique est délicat. Car il convient de trouver une classification et un langage adaptés à la réalité hétérogène des chantiers et capables de rendre compte de l'utilisation réelle de la main-d'œuvre.

... on a ainsi identifié un certain nombre de sous-ensembles ou « familles de travaux », chaque « famille » s'ordonnant en « phases productives » ou « opérations »...

La profession a ainsi été associée à une analyse en profondeur du processus productif. On a d'abord identifié un certain nombre de sous-ensembles ou familles de travaux (4), chacune s'ordonnant en phases productives ou « opérations » (telles que stockage, coupe à longueur, façonnage, assemblage, etc.) étroitement reliées à une ou plusieurs techniques. On a ensuite procédé, pour chaque famille de travaux, à la décomposition des opérations en tâches. Celles-ci correspondent à des interventions spécifiques que l'utilisation des techniques permet de différencier.

... lesquelles sont décomposées en « tâches » (voir la grille des tâches de ferrailage dans le tableau page 4)...

La grille des tâches de ferrailage est exposée dans le tableau ci-après à titre d'exemple. Elle donne une idée du degré de finesse retenu dans la définition des tâches (5), et elle illustre le principe de repérage, l'apparition d'une tâche procédant de la mise en œuvre d'une technique donnée.

(4) La profession a proposé de distinguer dix familles de travaux : coffrage, ferrailage, fabrication du béton, bétonnage, fabrication d'éléments préfabriqués, montage d'éléments préfabriqués, précontrainte, maçonnerie, revêtements — enduits — finitions, conduite d'engins.

(5) Le propre de l'analyse n'étant pas de descendre au niveau ergonomique qui appréhenderait les gestes de l'homme au travail.

EXEMPLE D'UNE FAMILLE DE TRAVAUX : LE FERRAILLAGE

Ce tableau illustre la démarche adoptée dans l'analyse du processus technique, appliquée au ferrailage. Dans la première partie du tableau figure une décomposition en six opérations (du stockage à la mise en place des éléments), présentes ou non sur chacune des cinq techniques retenues (des modes les plus traditionnels aux plus évolués). Dans la seconde partie du tableau, on donne l'exemple pour une opération — la mise en place dans le coffrage — de la division en tâches, dont on repère l'apparition ou la disparition selon la technique mise en œuvre.

| Techniques Opérations/Tâches | Traditionnelles | Traditionnelles évoluées | Semi- préfabrication | Préfabrication sur chantier | Préfabrication hors chantier |
|---|-----------------|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Stockage | oui | oui | oui | oui | oui |
| Coupe à longueur | oui | oui | oui | oui | non |
| Façonnage | oui | oui | oui | oui | non |
| Assemblage sur aire de ferrailage | non | oui | oui | oui | non |
| Chargement de ferrailles assemblées | non | oui | oui | oui | non |
| Mise en place dans le coffrage | oui | oui | oui | oui | oui |
| Mise en place dans le coffrage : | | | | | |
| — Lecture du plan | X | X | X | X | X |
| — Lecture étiquetage | X | X | X | X | X |
| — Vérification livraison | X | X | X | X | X |
| — Sortie de l'aire de stockage | X | X | X | X | X |
| — Manutention : | | | | | |
| • à la main | X | X | X | X | X |
| • avec engin de levage | | X | X | X | X |
| • élinguage ou accrochage au palonnier | | X | X | X | X |
| • commande des manœuvres par gestes au conducteur de l'engin | | X | X | X | X |
| • commande des manœuvres par radio | | X | X | X | X |
| — Pose d'ensembles sur aire de reprise à proximité immédiate du lieu de mise en place | X | X | X | X | X |
| — Reprise à la main | X | X | X | | |
| — Reprise à l'engin de levage : | | | | | |
| • élinguage ou accrochage au palonnier | | | X | X | X |
| • commande des manœuvres au conducteur de l'engin | | | X | X | X |
| • commande des manœuvres par radio | | | X | X | X |
| — Traçage dans le coffrage | X | X | X | X | X |
| — Mise en place dans le coffrage : | | | | | |
| • d'éléments | X | | X | | |
| • d'ensembles | | X | X | X | X |
| — Assemblage dans le coffrage : | | | | | |
| • d'éléments entre eux | X | | | | |
| — Jonctions : | | | | | |
| • d'ensembles entre eux | | X | X | X | X |
| • d'éléments complémentaires d'ensembles | | | X | | |
| • d'ensembles à des ferrillages en attente | X | X | X | X | X |
| — Pose des distanciers | X | X | X | X | X |
| — Réglage | X | X | X | X | X |
| — Coupe pour passage des réservations | X | X | X | | |
| — Renforts au droit des réservations | X | X | X | X | X |
| — Contrôle | X | X | X | X | X |

Observer l'influence de l'organisation :

... Mais pour expliquer cette réalité de l'emploi, il faut également observer les « modes d'organisation » dont l'influence sur la répartition des tâches entre les individus peut s'avérer prépondérante.

Enfin une recherche intéressant les effets des techniques du bâtiment sur les formes de division du travail, devait s'efforcer de comporter une interrogation sur les implications possibles du mouvement d'industrialisation qui affecte le secteur. Car cette tendance ne tient pas seulement, aux divers stades d'exécution, dans la mobilisation de moyens et d'engins évolués pour la préparation, la fabrication et la mise en œuvre des matériaux. Elle se manifeste aussi, notamment pour obéir à des impératifs de productivité, dans une organisation plus rationnelle du chantier et de toutes les opérations qui concourent à l'art de bâtir : programmes, études, exploitation.

Une telle organisation peut comporter l'intervention de services techniques divers, de bureaux d'études ou de consultants extérieurs à l'entreprise. Elle peut être plus ou moins développée, mais est toujours présente : la conduite d'un chantier commande qu'un certain nombre de fonctions de prévision, de coordination, de contrôle soient effectuées. On comprend ainsi qu'elle puisse influencer la répartition des tâches entre les individus, et expliquer, à technique égale et pour un type d'ouvrage donné, des modes de répartition différents d'un chantier à un autre.

III. — DOSSIER ET DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Ces orientations de méthode ont déterminé la conception « d'un dossier d'enquête » qui comporte plusieurs niveaux d'analyse. L'observation centrale qui porte sur le repérage des tâches et leur mode de répartition sur un chantier, fait, quant à elle, l'objet d'un triple cadrage préalable.

Les niveaux d'analyse du dossier d'enquête :

Le premier volet permet d'identifier l'entreprise dont dépend le chantier observé. On s'efforce d'en saisir la structure en services et de caractériser sa spécialisation par référence aux techniques qu'elle emploie et aux types de marchés sur lesquels elle intervient (types de logements, de bâtiments scolaires, industriels, commerciaux). Informations-clés, car on pose en hypothèse que la plus ou moins grande spécialisation dans l'utilisation d'une technique peut exercer une influence sur la répartition des tâches.

Le second volet situe le chantier par rapport aux services de l'entreprise et aux organismes extérieurs (bureaux d'études, consultants, etc.) auxquels elle peut faire appel. Il s'agit d'apprécier la « participation » du chantier dans l'élaboration et la modification des plans, le choix des moyens matériels, financiers et humains, et dans la réalisation de l'ouvrage. On s'interroge sur une relation éventuelle entre cette plus ou moins grande autonomie d'organisation et le mode d'attribution des tâches.

Le troisième volet décrit le chantier. Il informe sur le type d'ouvrage dont l'entreprise est responsable sur le chantier retenu, ainsi que sur les techniques utilisées dans les différents éléments de structure (6) qui le composent.

La dernière partie enfin concerne l'observation proprement dite. Il s'agit de repérer sur la technique retenue les différentes tâches à réaliser (par référence aux grilles de tâches qui ont été élaborées), et de décrire leur mode de répartition selon qu'elles sont attribuées indifféremment à plusieurs ouvriers ou à un membre précis de l'équipe intervenante. On cherche également à connaître au point de vue de la gestion du personnel de chantier, les raisons techniques (complexité des tâches), ou humaines (acquis professionnels des individus) qui peuvent expliquer cette distribution.

(6) On entend par ce terme : les murs, planchers, escaliers, cloisons, etc.

La conduite des observations sur le terrain :

Le champ d'investigation a été volontairement réduit aux chantiers de gros œuvre et aux chantiers de circulation de fluides (cf. p. 2, 5^e paragraphe)...

Le plan d'enquête prévoit la conduite de 60 observations sur le gros œuvre dans cinq régions de programme : le Nord, la Région parisienne, la Bretagne, l'Aquitaine et la Provence-Côte d'Azur. Elles sont réalisées par les échelons régionaux de l'emploi du Ministère du Travail.

Le caractère encore expérimental de l'étude justifie la limitation du champ d'investigation en ce qui concerne tant les activités que les zones géographiques retenues. Il explique qu'on n'ait pas recherché dans la population relativement restreinte des chantiers étudiés, un échantillon représentatif de la population des entreprises au plan national.

... 60 observations seront conduites sur le « gros œuvre » dans cinq régions : Aquitaine, Bretagne, Nord, Provence-Côte d'Azur, Région parisienne ; les enquêtes étant réalisées par les Echelons régionaux de l'emploi...

Cependant le choix géographique a été effectué en considération d'une certaine diversité régionale quant à la gamme des techniques employées et aux caractéristiques des marchés de main-d'œuvre. En outre, la répartition des observations privilégie les « points de changement » où se manifestent les innovations, notamment dans les techniques de coffrage. Chaque observation est sélectionnée selon la technique dominante employée sur un chantier et la taille du lot (la partie du chantier dont l'entreprise est responsable).

... 15 observations concerneront les chantiers de circulation de fluides ; elles seront menées par le Bureau d'information et de prévision économique (BIPE).

L'enquête relative aux fluides, qui fait l'objet de quinze observations, relève de principes méthodologiques identiques. Elle est prise en charge par le Bureau d'information et de prévision économique (BIPE) qui assiste le Ministère de l'Équipement, partenaire du Centre d'études et de recherches sur les qualifications dans la mise en œuvre du dispositif et partie prenante de l'étude.

IV. — RÉSULTATS ATTENDUS

De cette étude, trois séries de résultats sont attendus :

- des connaissances relatives aux effets des techniques sur les qualifications ;
- des informations permettant un premier diagnostic sur les besoins en formation ;
- la préparation d'un dispositif d'observation plus étendu.

Les effets du progrès technique :

On enregistrera d'abord les effets du progrès technique sous l'angle des modifications qu'il entraîne dans la liste des tâches à réaliser. Il a été dit que celle-ci fait l'objet d'une construction normative, sous forme de grilles, dont l'observation aura permis de contrôler la pertinence. Dès lors, les situations décrites vont autoriser des comparaisons entre familles de techniques voisines, permettant de prendre connaissance des changements dans le contenu de travail (provoqués par exemple par l'évolution des techniques de coffrage) selon que les tâches apparaissent en liaison avec la technique nouvelle.

Le rôle de la technique pourra ensuite être apprécié comme plus ou moins contraignant à l'égard de la qualification. L'observation peut révéler une association stricte des deux facteurs, si d'une entreprise à l'autre, à technique égale, telle série de tâches est systématiquement attribuée à des personnes recevant une même appellation ou un même niveau de qualification. Elle peut aussi mettre à jour des situations différentes, où l'application d'une même technique donnera lieu à l'utilisation de qualifications variables. Dans ce type de situations la technique n'est contraignante qu'en tant qu'elle manifeste la présence d'une série de tâches à assumer. Or, celles-ci peuvent faire l'objet

de combinaisons différentes, et le choix de ces combinaisons relève des choix d'organisation de l'entreprise. On devrait ainsi mettre en évidence des modes d'utilisation des compétences associés à des modes différenciés d'organisation industrielle.

Approche des besoins en formation :

En renseignant sur les modifications apportées par le progrès technique sur les contenus de travail, l'enquête introduit à une analyse qualitative utile à la définition de contenus de formation et elle peut aider ceux qui ont à faire des prévisions de besoins en formation.

En effet les différentes tâches identifiées correspondent à des systèmes de référence et à des procédures intellectuelles qui requièrent des capacités particulières. Leur repérage sur le champ de l'évolution technique fait ainsi apparaître en première analyse l'étendue des modifications à apporter dans les connaissances à mettre en œuvre. Et la réflexion pourra s'appliquer aux zones de plus fortes transformations, appelant éventuellement des investigations plus poussées pouvant procurer aux formateurs des éléments pertinents.

Si, par ailleurs, des modes de répartition des tâches on pouvait conclure uniformément à un rôle très contraignant de la technique, l'évaluation des besoins en formation trouverait son principe essentiel dans la prévision technologique.

Si, par contre, les résultats traduisent de fortes dispersions, mettant en relief l'hétérogénéité de la qualification, ils conduiront alors à un examen comparé des situations observées (comparaisons dont la matière fait le plus souvent défaut au formateur) afin d'en dégager la signification. Dans le cas où le poids des pratiques d'organisation s'avérerait décisif, la question serait posée de leur dépendance vis-à-vis des types de main-d'œuvre disponibles, et on aurait alors à s'interroger sur le rôle de l'appareil de formation eu égard à ces pratiques.

Extension du dispositif :

Construite pour détecter et mettre en évidence les vraies ou fausses contraintes techniques, cette étude doit déboucher sur une identification des facteurs déterminants de la qualification dans les secteurs du gros œuvre du bâtiment et de la circulation des fluides. Une deuxième phase pourra alors être entreprise ayant pour objet de valider ces hypothèses sur une population représentative des entreprises de ces secteurs d'activités, et de mettre en place avec le Ministère de l'Équipement et la Profession un observatoire permanent de la qualification dans ce secteur professionnel.

Sa mise en œuvre doit enfin être située au sein du dispositif général d'études du CEREQ, en relation avec deux types de réalisation complémentaires. Il s'agit d'une part du Répertoire français des emplois (7), dont l'étude sectorielle qui vient d'être décrite permettra de guider les observations dans le bâtiment et les travaux publics ; d'autre part, des études menées notamment en étroite collaboration avec l'AFPA pour passer des contenus d'emplois à la formation.

REPRODUCTION AUTORISÉE A CONDITION EXPRESSE DE MENTIONNER LA SOURCE

(7) Note d'information du CEREQ n° 18, « Le Répertoire français des emplois », 28 décembre 1973.

CEREQ

I. — PUBLICATIONS DISPONIBLES

I. — « DOSSIERS »

(En vente à la Documentation Française.)

- N° 1. — « Nomenclature de métiers, d'emplois et de formation » (20 F).
- N° 2. — « Les tâches et qualifications de l'informatique » (7 F).
- N° 3. — « Les emplois tenus par les jeunes de 17 ans » (25 F).
- N° 4. — « Possibilités d'emploi selon les qualifications acquises dans les formations initiales » (30 F).
- N° 5. — « Accès à la vie professionnelle des élèves ayant suivi une formation technique de niveau IV » (30 F).
- N° 6. — « L'inventaire des moyens privés de formation » (40 F).
- N° 7. — « L'accès à la vie professionnelle des jeunes sortis des IUT » (45 F).
- N° 8. — « Nomenclature nationale des formations. Table de correspondance avec les titres et diplômes délivrés par les organismes de formation professionnelle » (25 F).
- N° 9. — « Les journalistes. Etude statistique et sociologique de la profession » (à paraître).

II. — « BIBLIOTHEQUE DU CEREQ »

(Egalement en vente à la Documentation Française.)

- N° 1. — « Recherches sur les prévisions d'emploi. Dossier de branche - l'industrie pharmaceutique », A. d'IRIBARNE (50 F).
- N° 2. — « Formation et analyse sociologique du travail », M. LESNE et C. de MONTLIBERT (25 F).
- N° 3. — « Enquête sur la formation et le devenir professionnel d'une promotion de jeunes de l'agglomération parisienne », H. BASTIDE, M. CAZENAVE et M. ROSET (20 F).
- N° 4. — « Le travail et la formation des femmes en Europe », F. LANTIER (15 F).
- N° 5. — « L'analyse des qualifications et des classifications d'emplois » (45 F).
- N° 6. — « L'analyse des emplois et des formations de niveau supérieur », M. COUETOUX (16 F).
- N° 7. — « Les modalités d'accès aux emplois : premiers emplois et filières professionnelles » (à paraître).
- N° 8. — « Présentation d'une méthodologie d'analyse des emplois de cadres » (à paraître).

III. — « NOTES D'INFORMATION »

- N° 1. — « Premières orientations méthodologiques des travaux du CEREQ », janvier 1972.
- N° 2. — « Les emplois des jeunes salariés de 17 ans », 15 février 1972.
- N° 3. — « Un dispositif permanent d'observation : la fiche de collecte d'informations sur les consultants des services d'orientation », 29 février 1972.
- N° 4. — « Résultats d'une enquête préparatoire à une étude sur les B.E.P. », 20 mars 1972.
- N° 5. — « La connaissance des qualifications et des facteurs explicatifs de leurs évolutions : « les études de branche - chimie et mécanique », 25 avril 1972.
- N° 6. — « Les besoins en perfectionnement des cadres en cours de carrière », 15 juin 1972.
- N° 7. — « L'évolution des techniques dans... les industries mécaniques : les machines-outils à commande numérique », 1^{er} juillet 1972.
- N° 8. — « L'accès à la vie professionnelle des élèves sortis de l'enseignement technique (B.E.I., B.E.C., B.T., B.S.E.C.) en 1966 », 15 juillet 1972.
- N° 9. — « La pratique de la qualification du travail dans les grandes entreprises françaises », 25 juillet 1972.
- N° 10. — « Insertion professionnelle des anciens étudiants des I.U.T. », 20 août 1972.
- N° 11. — « Les activités du CEREQ en 1973 », 25 janvier 1973.
- N° 12. — « Examen du développement des enseignements technologiques et de la formation continue pendant la première année du VI^e Plan », 15 mars 1973.
- N° 13. — « Lutte pour l'amélioration de l'environnement et besoins en formation », 31 mars 1973.
- N° 14. — « L'accès aux emplois de techniciens dans les secteurs du bâtiment et de la chimie », 20 mai 1973.
- N° 15. — « La qualification des emplois, perspectives de recherche et étude expérimentale », 30 juin 1973.
- N° 16. — « Le passage de la formation à l'emploi, les études du CEREQ sur les formations et carrières », 15 juillet 1973.
- N° 17. — « Examen de l'application du VI^e Plan dans le domaine de la formation professionnelle en 1971 et 1972 », 15 novembre 1973.
- N° 18. — « Le Répertoire français des emplois », 28 décembre 1973.
- N° 19. — « Les activités du CEREQ en 1974 », 25 février 1974.
- N° 20. — « Comment est assuré le renouvellement de la profession de journaliste ? », 15 juillet 1974.

- N° 21. — « L'appréciation des besoins de formation en informatique : l'évolution des tâches de programmation », 30 juillet 1974.
- N° 22. — « L'évolution des qualifications dans le bâtiment », 25 octobre 1974.
- N° 23. — « L'emploi dans les sociétés d'ingénierie technique », 15 novembre 1974.
- (Les notes 2, 4, 5, 10, sont épuisées.)

II. — DOCUMENTS DE TRAVAIL

Ces documents à tirage très limité ne sont pas disponibles mais peuvent être consultés au Centre documentaire du CEREQ (8, avenue de la République, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. 645-32-88) ainsi qu'auprès des instances régionales suivantes : délégations régionales de l'ONISEP, les Centres de recherche et de documentation pédagogiques, les Directions régionales du travail et de la main-d'œuvre.

Bien que les informations contenues soient de ce fait peu accessibles, il a semblé intéressant de porter à la connaissance de nos lecteurs les thèmes déjà abordés.

- N° 2. — « Les emplois tenus par les jeunes de dix-sept ans » (texte repris dans le dossier n° 3).
- N° 3. — « L'accès à la vie professionnelle des élèves sortis de l'enseignement technique », juillet 1972 (texte repris dans le dossier n° 5).
- N° 4. — « L'industrie chimique : Les techniques et leurs tendances d'évolution », juillet 1972.
- N° 5. — « L'industrie mécanique : Les techniques et leurs évolutions », septembre 1972.
- N° 6. — « Résultats d'une enquête préparatoire à une étude sur les brevets d'études professionnelles (BEP) », septembre 1972.
- N° 8. — « Les méthodes de qualification du travail dans les grandes entreprises françaises », janvier 1973.
- N° 9. — « Les emplois de techniciens dans l'industrie du bâtiment », février 1973.
- N° 10. — « Les emplois de techniciens dans l'industrie chimique », mars 1973.
- N° 11. — « Les principales nomenclatures et les codes officiels », mai 1973.
- N° 12. — 1. « Les estimations des besoins en formation pour une région : Méthodologie », juin 1973.
 2. « L'accès à la vie professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement technologique, agricole, paramédical, social. Façade méditerranéenne », mars 1973.
 3. « Enquête sur les flux de sortie de l'enseignement technologique. Façade méditerranéenne », avril 1973.
 4. « Les conditions de l'accès à l'emploi industriel : Fos, Etang de Berre, Marseille », juin 1973.
- N° 13. — Les appellations d'emplois dans les conventions collectives :
 1. « Les métiers du magasinage, de la manutention et du conditionnement », mai 1973.
 2. « Les métiers des services administratifs », juillet 1973.
 3. « Les métiers du commerce et des services commerciaux », octobre 1973.
- N° 14. — « L'amélioration de l'environnement et les besoins en formation », juin 1973.
- N° 15. — « Enquête sur les nouveaux titulaires de la carte de journaliste », 1964, 1971, juillet 1973 (a fait l'objet d'une diffusion très réduite en accord avec la « Commission de la carte de journaliste ». Les résultats seront repris dans un dossier).
- N° 16. — « Etude de l'évolution des qualifications dans la chimie » :
 1. Méthodologie.
 2. Analyse des emplois et des structures de production.
 3. Sous-secteur peinture et vernis.
 4. Sous-secteur parfumerie.
 5. Sous-secteur industrie pharmaceutique.
 6. Sous-secteur engrais, chimie minérale.
 7. Sous-secteur chimie organique.
 8. Contenu des emplois dans l'ensemble du secteur chimie.
- à paraître }
- N° 17. — « Les conditions d'accès à la vie professionnelle et l'attitude dans l'emploi des élèves sortis de l'enseignement professionnel long pour les spécialités mécanique et comptabilité », octobre 1973.
- N° 18. — « Méthodes de comparaison des structures d'emploi dans un secteur d'activité économique », février 1973.
- N° 19. — « Devenir professionnel des étudiants à la sortie des universités. Premiers résultats d'enquêtes expérimentales », décembre 1973.
- N° 20. — « Accès à la vie active des élèves des classes préparatoires aux brevets d'études professionnelles : Résumé des premiers résultats », février 1974.
- N° 21. — « Les qualifications dans l'informatique : les emplois de cadres dans la région de Grenoble (mars 1970) », décembre 1973.

■
Librairies-Imprimeries Réunies
7, rue Saint-Benoit, 75006 PARIS
260-24-75 - 260-72-03
■

LES PUBLICATIONS DU CEREQ

Les publications du CEREQ revêtent des formes différentes suivant leur finalité :

- les « dossiers » mettent à la disposition du public le compte rendu des études et recherches réalisées par le Centre ;
- la « bibliothèque du CEREQ » publie :
 - le résultat de recherches conduites en commun avec d'autres instituts, sous contrats ou conventions,
 - des travaux qui, sans être réalisés par le Centre, apportent dans le domaine des qualifications et de la formation professionnelle qui est le sien, une contribution scientifique jugée particulièrement intéressante,
 - ainsi que des ouvrages exposant les méthodologies mises au point au CEREQ pour la poursuite de ses travaux ;

Ces deux publications sont en vente à la « Documentation Française » (29-31, quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07) :

- les « notes d'information », dont la vingt-deuxième est ici publiée, rendent compte sous une forme synthétique de la démarche et des études entreprises par le Centre **et sont diffusées directement par ses services ;**
- les « documents de travail » correspondent à une étape intermédiaire dans la réalisation d'une étude et, de ce fait, **ne font l'objet que d'une diffusion restreinte, ils peuvent être consultés au Centre documentaire du CEREQ, auprès des délégations régionales de l'ONISEP, les Centres de recherche et de documentation pédagogiques, les Directions régionales du travail et de la main-d'œuvre.**

(Voir p. 8 la liste des publications disponibles.)